

ONZIEME ET DERNIERE PARTIE

LA VIE DE LA PRESQU'ILE DE SAINT-MANDRIER,
DÉPENDANCE DE LA COMMUNE DE LA SEYNE,
DE LA REVOLUTION À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE
(1790-1900)

CHAPITRE L

LE TEMPS DE LA RÉVOLUTION

Les événements découlant des mouvements politiques et sociaux de l'année 1789 ne tardèrent pas, par leurs répercussions extérieures, à imprimer une activité nouvelle aux armements maritimes mis relativement en veilleuse après la guerre de l'indépendance américaine ; trois ans après la prise de la Bastille, notre pays se trouvera en état d'hostilité avec des puissances européennes. Cela commencera en 1792 par une déclaration de guerre à l'Autriche.

Cette situation générale aura forcément ses effets sur la région toulonnaise, y compris le pays presque insulaire de Saint-Mandrier ; ces effets, ajoutons-nous, seront d'ordres bien divers.

D'abord, on s'en souvient, son vénérable prieuré fut vendu le 7 juin 1790 comme bien de la nation mais, fait plus grave, en raison des circonstances le projet prévu de l'agrandissement de l'hôpital fut différé quant à son exécution ; pas mal d'années s'écouleront avant que l'on n'entreprenne les nouveaux travaux qui concernaient cet établissement.

Puis vint le siège de 1793. Les Anglais occupèrent alors complètement la presqu'île de Cépet, mettant des batteries sur divers points ou, occupant les ouvrages évacués par les Français ; ils mirent aussi une forte garnison au fort de Saint-Elme et fortifièrent solidement la tête de pont de l'isthme des Sablettes. Ils s'en iront de Saint-Mandrier quand la place de Toulon aura définitivement succombé.

Pendant le siège, leurs vaisseaux se tinrent généralement à l'orée de la Grande rade, entre la Grosse Tour et le Cros Saint-Georges, le gros se tenant plutôt en baie des Vignettes ; ceci pour éviter le feu des batteries de terre républicaines de Brégaillon et

de La Goubran, d'une part, et de celles des Républicains-du-Midi ou Jacobins, du Rouquier et des Sablettes, d'autre part.

Après la chute de Toulon et le départ des Anglais, l'hôpital de Saint-Mandrier, qui avait abrité durant les opérations des malades et des blessés de l'armée coalisée, fut rapidement remis en service par les soins des autorités militaires françaises.

Il fonctionnera en permanence à partir de pluviôse an III, recevant des blessés et des malades sans discontinuer, soit à la suite des combats livrés depuis plusieurs mois, soit à raison de la mauvaise saison et de la mauvaise situation alimentaire.

Ce fut par un arrêté du 9 thermidor an III (28 juillet 1794) que le représentant Jean-Bon Saint-André institua à Toulon le Comité de salubrité navale analogue à ceux existant déjà à Brest et à Lorient. Ce comité fut installé le 15 thermidor.

Le 4 germinal an III, l'escadre de l'amiral Renaudin arriva de Brest avec de nombreux malades à bord de ses navires ; faute de place, ces derniers furent hospitalisés en partie dans les locaux de l'établissement du Lazaret qui, d'ailleurs, ne suffirent pas à les recevoir tous. Il fallut dresser des tentes à proximité des Sablettes pour loger près de quatre cents convalescents.

Le 19 fructidor an III, le Comité de salubrité navale demanda que l'immeuble d'un sieur Jourdan, qui avait émigré, fût réuni à l'hôpital pour le service des malades ; cet immeuble se trouvait immédiatement à l'est de l'hôpital. À cette occasion, le comité constatait que l'établissement hospitalier de Saint-Mandrier devenait par trop insuffisant et insistait pour que l'on reprenne les projets de 1783.

Des rapports furent adressés à Paris, on discuta, mais finalement aucune suite ne fut donnée aux propositions du comité.

Le 13 germinal de l'an VI (1798), l'hôpital de Saint-Mandrier reçut des malades de la flotte de l'amiral Brueys qui se préparait, à Toulon, pour l'expédition d'Égypte, affaire dont nous avons longuement parlé dans nos chapitres de la Révolution. Cet établissement demeura ouvert, car son service variait avec les circonstances, jusqu'au 30 messidor an VII (fin juillet 1799).

Toutefois, on dut encore le remettre en service un peu plus tard. En floréal an VIII, le général Desaix, revenant d'Égypte, fut obligé de faire une quarantaine au Lazaret de Saint-Mandrier ; il quitta ce dernier le 7 floréal car il avait reçu là un ordre lui enjoignant de rejoindre le Premier consul (Bonaparte) à l'endroit où celui-ci se trouverait, c'est-à-dire quelque part en Italie du Nord où il était en opération.

Trente-cinq jours après son départ de Saint-Mandrier, Desaix sera tué sur le champ de bataille de Marengo en apportant le renfort de sa division à Bonaparte qui put rétablir, grâce à ce précieux secours, une situation sérieusement compromise. C'était le 23 prairial an VIII (14 juin 1800).

Napoléon avait une profonde estime pour Desaix ; on trouve l'écho de ses regrets dans ses entretiens de Sainte-Hélène et dans ses propres mémoires.

On verra l'hôpital ouvrir à nouveau ses portes en germinal an X pour les refermer en nivôse an XI ; puis de messidor an XI à germinal an XIII (avril 1805), il

fonctionnera sans interruption. Il pouvait contenir, à ce moment-là, trois cent trente à trois cent quarante malades ou blessés.

C'était le temps où la flotte de l'amiral Villeneuve se préparait à Toulon pour participer à la grande affaire contre l'Angleterre ; malheureusement pour la France et pour Napoléon, La Touche-Tréville, son prédécesseur, était décédé quelques mois auparavant, en août 1804, sur le *Bucentaure* et, malgré ses mérites, Villeneuve ne pourra combler le vide laissé par la mort de ce grand marin.